

Une critique du projet du Parti Socialiste

Jacques Sapir, *Marianne2.fr*, 19 Mai 2011

Il y a quelques semaines, le projet du Parti socialiste était dévoilé. Jacques Sapir pointe ici les incohérences, imprécisions et contradictions présentes dans la partie économique. Et il analyse, pour Marianne 2, le fond des propositions économiques des socialistes sur l'investissement, le système financier, les emprunts européens, l'emploi des jeunes, la protection des salariés et l'endettement.

Le projet du PS, divulgué il y a près d'un mois, comporte trente mesures, qui touchent à divers problèmes. Le principal, mais non unique, défaut de ce projet est de présenter un catalogue, sans axe directeur ni priorités. Cependant on peut dégager un bloc essentiellement économique qui traite des principales questions de la politique économique. C'est donc ce bloc que l'on va examiner tout d'abord.

Une première remarque s'impose. Rien n'est dit sur la trajectoire de désindustrialisation que la France a connue depuis de nombreuses années. Tous les problèmes que nous connaissons semblent avoir pris naissance dans le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Même s'il est exact que l'on a assisté depuis 2003 à une accélération de ces problèmes, leurs racines sont plus profondes. Elles ne sont nullement explicitées, ne serait-ce qu'en une seule phrase, et la raison en est claire : il faudrait que le PS fasse son autocritique sur les politiques antérieures, auxquelles il a été associé et en particulier de 1997 à 2002. À l'évidence, si l'on parle du « droit d'inventaire », on le pratique fort peu au PS.

Tout cela crée un profond malaise. Le programme du PS se donne comme à la fois un programme de gouvernement, mais issu d'un parti qui n'aurait jamais exercé de responsabilités gouvernementales. Or, et j'ai eu l'occasion d'y insister à de multiples reprises, le tournant a été pris dans les années 1983/4. Sans même vouloir remonter jusque-là, les politiques qui ont été menées par des gouvernements socialistes ont lourdement pesé dans la mise en place des contraintes qui aujourd'hui déterminent le cours des choses.

Il convient aussi de noter que ce programme n'anticipe nullement le contexte économique dans lequel il sera question de l'appliquer. Il est clair depuis le printemps 2011 que nous connaîtrons en 2012 une situation économique fortement dégradée par l'accumulation des plans d'austérité rendus nécessaires par la crise de la zone Euro. Ces plans pourraient même être, en partie, appliqués en France. Sur ce point capital, rien n'est dit. Le projet du PS est construit comme si l'Euro ne connaissait pas une crise grave et comme si la position de la France par rapport à la monnaie unique ne soulevait aucune interrogation.

Il s'agit certainement d'un choix, mais l'honnêteté minimale aurait consisté à le mentionner. Or, on ne trouvera rigoureusement rien dans ce projet sur les implications de ce choix. Pourtant, il est évident qu'il risque de remettre brutalement en cause tout ou partie des mesures que contient le projet. Une seconde remarque alors s'impose : le PS a-t-il réellement l'intention d'appliquer ce projet ?

Ne sommes-nous pas en présence d'un texte dont la seule fonction est de jouer le rôle d'un miroir aux alouettes afin d'attirer l'électeur, et ce alors que la direction du PS sait pertinemment que les choix qu'elle a faits - concernant l'Euro et la construction européennes - vont lui imposer de nouvelles contraintes et vont définir une autre politique économique ?

En d'autres termes ne sommes-nous pas ici en présence d'un projet qui n'a de sens que par l'effet de masque qu'il va jouer par rapport à un autre projet, lui implicite, mais intégrant justement les réalités économiques qui ne sont pas évoquées dans le présent texte ? On le conçoit, ces interrogations sont importantes. Elles éclairent d'une manière assez particulière les contradictions, incohérences et imprécisions que l'on peut trouver dans la partie économique du projet du PS.

1- Pour muscler la compétitivité de la France, nous créerons une Banque publique d'investissement, qui investira dans la recherche et l'innovation, soutiendra les PME-PMI, prendra des participations dans les activités stratégiques et les filières industrielles d'avenir, et dont les moyens seront mobilisés sous la forme de fonds régionaux en co-pilotage avec les régions et leurs élus.

La première des mesures proposées dans le Projet porte explicitement sur la compétitivité. Or, la compétitivité de la France, si elle est mesurée de manière standardisée à partir d'une production calculée en parité de pouvoir d'achat et du temps de travail annuel (ce qui n'est pas la compétitivité apparente, qui elle est aussi le fruit de la fiscalité), est en réalité excellente et en réalité supérieure à celle de l'Allemagne. Pourquoi donc a-t-on commencé par là ?

La première hypothèse vient justement de ce que l'on confond la compétitivité exprimée de manière standardisée et la compétitivité apparente et que l'on prend comme indicateur le déficit de la balance commerciale. Il est clair que ce déficit augmente depuis quelques années ce qui indique une baisse de la productivité apparente. Mais alors, la réponse devrait plutôt consister soit en un alignement des mesures fiscales sur celles de nos concurrents soit en une dévaluation nous permettant de conserver une fiscalité cohérente mais de compenser la dévaluation de fait organisée par l'Allemagne il y a quelques années.

La deuxième hypothèse vient de ce que l'on ne veut justement pas parler du conflit commercial qui nous oppose avec certains pays de l'UE (dont l'Allemagne mais aussi certains des « nouveaux entrants ») mais aussi avec des pays hors de l'Union Européenne pratiquant des politiques prédatrices comme la Chine et quelques autres. Mais, c'est une illusion que de croire que l'on peut traiter la question des déséquilibres commerciaux en dehors de tout conflit. Le PS vit dans le monde enchanté des bisounours ! Il en résulte que c'est sur les travailleurs que portera inéluctablement le fardeau de l'ajustement.

La troisième hypothèse est que parler de la productivité évite d'évoquer le problème de la désindustrialisation et son corollaire, un programme de réindustrialisation cohérent.

Le cœur de cette première mesure est la création d'une Banque Publique d'Investissement, qui est une bonne idée, mais qui ne peut ni ne doit être séparée de son contexte : la question du taux de change et celle des nécessaires protections aux frontières. On peut noter ici une incohérence du projet. Au lieu de commencer par une critique des contraintes qui pèsent sur l'économie française et d'en déduire les changements qu'il faudrait apporter au contexte dans lequel nous nous trouvons, il entame sa liste des mesures par la création d'une nouvelle institution. Or, si l'on ne change pas de contexte, il y a fort à parier que cette institution, la Banque Publique d'Investissement se révélera d'une efficacité très modérée.

Se pose alors la question des fonds dont disposera cette Banque, et sur lesquels rien n'est dit. Il est clair qu'une BPI aurait besoin d'une dotation en capital importante pour faire face de manière utile aux différentes tâches qui lui sont fixées. Est-ce possible sans recourir à la création monétaire ? En réalité, ce qu'organise le projet socialiste, c'est une banque croupion, qui sera structurellement sous-capitalisée et devra se financer sur les marchés financiers. Les taux qu'elle devra servir alors l'empêcheront de faire le travail pour lequel elle a été conçue, et, dans quelques années, il y aura des « experts » socialistes qui nous expliqueront doctement que c'était une mauvaise idée, une « relique de temps révolus ».

2 - Pour refaire passer l'économie devant la finance et pour réguler le système financier, nous baisserons l'impôt sur les sociétés de 33 % à 20 % pour les entreprises qui réinvestissent intégralement leurs bénéfices et l'augmenterons jusqu'à 40 % pour celles qui privilégient les dividendes des actionnaires ; nous instaurerons au niveau européen une taxe de 0,05 % sur les transactions financières ; nous lutterons pour la suppression des paradis fiscaux ; nous séparerons les activités de dépôt et d'investissement des banques ; nous créerons une agence de notation publique européenne.

La deuxième mesure emblématique du projet se trompe à deux niveaux. Elle commet une première erreur dans sa place même au sein de l'architecture du projet. Si d'aventure l'idée est bien de definanciariser l'économie française, alors il fallait mettre cette mesure en premier ! Mais elle commet surtout une deuxième – et profonde – erreur en abordant la question de la financiarisation par le biais fiscal, qui est parfaitement illusoire. Une entreprise pourra toujours s'endetter auprès de fonds d'investissements (qui seront contrôlés par certains de ses actionnaires) et payer des intérêts à ces mêmes actionnaires et ce sans être le moins du monde taxée sur ses dividendes. Ici, les « socialistes » affectent d'ignorer que dans le bilan comptable d'une entreprise, les dividendes sont prélevés sur le profit net, une fois toutes les charges payées, et que l'endettement vis-à-vis de fonds d'investissements localisés à l'étranger (si possible dans un paradis fiscal) est une technique courante pour détourner des profits et pratiquer une forme légale de dissimulation fiscale.

Une véritable lutte contre la mainmise de la finance sur l'économie commencerait par des contrôles sur les capitaux de court terme (et non pas une simple taxe financière). Il faut interdire ce qui représente aujourd'hui 95% de la circulation du capital mais qui n'a rigoureusement aucun effet sur la croissance (1).

Il est indiqué « ...nous lutterons pour la suppression des paradis fiscaux ». Certes, cela est bien bon, mais comment ? Et si nous sommes isolés sur cette question, que faisons-nous ? Devons nous nous contenter de pleurer sur l'inconséquence des autres pays ? Nous pourrions décider de taxer lourdement les capitaux (à court et long terme) provenant et allant dans ces « paradis ».

De même, la séparation des activités de dépôt et d'investissements des banques, qui est une mesure salubre, n'est pas précisée. Autrement dit, est-il possible de procéder à cette séparation sans au préalable nationaliser les banques françaises ? Il faut donc poser la question de savoir comment va-t-on procéder. Le Projet va-t-il proposer de racheter les banques, de les exproprier, ou de les mettre sous séquestre avec un administrateur judiciaire ?

Enfin, l'idée de créer une « agence de notation publique européenne » pose le problème de savoir à quel niveau sera-t-elle créée (les 27 pays de l'UE ?) et qu'elle en sera les principes. Mais, et surtout, une agence financière ne tire son importance que de la logique des marchés financiers auxquels elle s'adresse. Où est donc la cohérence de vouloir créer une nouvelle agence et de prétendre réduire l'impact de la financiarisation et des marchés financiers ?

Sur ces différents points, on est à la fois dans le flou le plus complet et l'angélisme le plus total. On ne peut lutter de manière efficace contre la financiarisation que par des mesures d'interdictions. Ces dernières doivent limiter drastiquement la place des marchés financiers. Alors, et alors seulement, on pourra se poser le problème de la réglementation prudentielle sur ces marchés résiduels.

Le sentiment qui domine est celui d'un catalogue de mesures qui ne sont là que pour l'effet d'annonce qu'elles sont censées produire mais que le PS n'a nullement l'intention de mettre réellement en œuvre. Si tel avait été son intention nous n'aurions pas ce flou qui n'a rien d'artistique.

La vérité est que ces mesures ne seront jamais mises en œuvre car elles impliqueraient des actions unilatérales de la part du gouvernement français.

On peut donc dire que ces mesures participent d'un effort « d'enfumage », pour utiliser cette expression, de l'électeur, que l'on veut convaincre qu'il va bien voter pour un parti « de gauche ». Mais, en réalité rien n'est prévu pour ne serait qu'un début de concrétisation de ces mesures, sauf peut-être les moins efficaces, celles qui attaquent la financiarisation par le biais fiscal.

3 - Pour que l'Europe puisse avancer, nous proposerons à nos partenaires d'émettre des emprunts européens (eurobonds) afin de financer les investissements du futur (réseaux de transport d'énergie, réseaux numériques, biotechnologies...) et les champions industriels de demain.

L'idée d'émettre des Eurobonds est loin d'être mauvaise. Encore faut-il préciser qui va les émettre et dans quelles conditions pourront-ils être rachetés. L'idée avait été formulée, il y a un an de cela, mais en lien avec une modification du statut de la Banque Centrale Européenne, afin que cette dernière puisse racheter ces titres aux banques pour leur fournir une liquidité nécessaire en cas de besoin.

Cependant, ces investissements dans les réseaux de transports se heurtent au fait que les directives européennes ont organisé la dissociation entre les réseaux et les utilisateurs (par exemple entre la SNCF et Réseau Ferré de France ou entre EDF et ERDF). C'est une cause majeure d'inefficience et de mauvaise utilisation des investissements. Il n'y a donc aucun intérêt économique à émettre des Eurobonds pour financer les infrastructures si on ne révisé pas ces directives. Là-dessus le Projet est des plus silencieux...

Quant au financement des « champions industriels de demain », force est de constater que, d'une part, cette tâche est déjà celle de la Banque Publique d'Investissement (qui est censée elle être nationale) et d'autre part que tout dépendra des intérêts qu'il faudra payer pour cette émission d'emprunts pour que l'on puisse réellement aider des entreprises émergentes.

Alors que cette question a fait l'objet de travaux divers dans de nombreux centres de recherches et « think tank », le Projet nous en offre une version qui, à nouveau, combine le flou et le manque de réalisme.

4 - Pour l'emploi des jeunes, nous créerons 300 000 « emplois d'avenir » dans les domaines de l'innovation environnementale et sociale.

Cette mesure est soit incohérente, soit mensongère.

En effet, ou bien il s'agit de créations d'emplois stables avec un réel contenu, et leur création ne saurait être « décrétée ». Seule, une forte croissance des secteurs innovants et de l'industrie est en mesure de créer de tels emplois, et ceci nous renvoie à la mise en place d'une politique de réindustrialisation. Dès lors, dire que l'on va créer 300 000 emplois sans préciser l'ampleur ni la direction de l'effort de réindustrialisation est parfaitement incohérent. Notons d'ailleurs que, pour être précis, il faudrait ajouter qu'il s'agit d'une création nette d'emploi, pour que ces créations ne soient compensées par autant de destructions.

Ou bien il s'agit en réalité d'emplois aidés, bref de la mouture 2012 des trop fameux « emplois jeunes » de 1997. Ces emplois ne pourront être créés que dans les services, et ils devront être massivement subventionnés, sans réelle perspective de stabilité. Dans ce cas, cette annonce est mensongère.

Non que la question de l'emploi ne soit primordiale, et celle de l'emploi des jeunes est particulièrement urgente à régler. Il faut savoir que plus de cent mille jeunes de plus arriveront sur le marché du travail tous les ans dans les prochaines années. C'est d'ailleurs la différence principale et massive avec l'Allemagne, et cela explique pourquoi nous ne pouvons avoir la même politique économique que celles de nos voisins d'outre-rhin (2).

Mais, le contenu de l'emploi est aussi important.

Pour l'instant, avec la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon, nous nous dirigeons au mieux vers des créations d'emplois qui seront faites massivement dans les services à la personne. Il s'agit d'emplois qui ne seront guère rémunérés au-delà du SMIC, et l'on comprend alors les attaques du gouvernement pour faire baisser le SMIC et les minima sociaux.

Si l'on veut créer des emplois mieux payés, il faut avoir conscience que cela implique un développement de l'industrie, cette dernière tractant alors un secteur des services aux entreprises dont un certain nombre sont mieux payés que les services à la personne. En fait, le choix de la réindustrialisation du pays est un choix social avant même que d'être un choix économique.

C'est cela qu'oublie le projet du PS démontrant, une nouvelle fois, tout l'écart qu'il y a entre ses promesses et la réalité.

5 - Pour protéger les salariés, nous créerons une sécurité sociale professionnelle, matérialisée par un compte temps-formation, permettant à chacun de reprendre des études, de réaliser un projet

personnel, de s'occuper de sa famille et de choisir les modalités de son départ en retraite. Nous dissuaderons les licenciements boursiers par des pénalités financières pour les entreprises qui en même temps versent des dividendes à leurs actionnaires.

Le cinquième point comporte deux propositions qui ne sont pas logiquement liées.

La première, celle du compte-formation, est indiscutablement une bonne chose. Encore faut-il savoir comment elle sera financée. Elle devrait impliquer, mais, sur ce point, le projet du PS est muet comme une carpe, que les années d'études au-delà de 18 ans puissent être prises en compte dans le calcul des annuités nécessaires pour la retraite.

Le second point constitue en réalité un bel exercice d'hypocrisie. On affirme ainsi vouloir « dissuader » les licenciements boursiers. En fait, soit on les pénalise et on les rend impossibles ou à tout le moins extrêmement coûteux pour les entreprises, soit on ne touche pas à cette question. Mais, si on le fait, alors les entreprises feront disparaître leurs dividendes par les moyens d'évasions fiscales déjà cités comme un endettement fictif extrêmement important qui aboutira à verser aux actionnaires non des dividendes mais des intérêts.

En fait, par cette mesure, le PS drague de manière parfaitement éhontée, mais aussi parfaitement inconséquente, l'extrême gauche.

Le problème des licenciements boursiers n'est pas séparable de celui de la financiarisation de l'économie. C'est à cette dernière qu'il faut mettre un terme si l'on veut en finir avec les licenciements boursiers. En effet soit il faut porter atteinte aux droits de propriété des actionnaires (ce qui est possible, mais peut nous entraîner très loin dans la refonte de l'économie) soit il faut créer les conditions d'une forte croissance susceptible d'entraîner des créations massives d'emploi. Autrement dit, ce sont les institutions qui ont conduit à la mise en place du chômage de masse, de cette économie que l'on appelle à « basse pression », qu'il faut supprimer.

6 - Pour protéger les intérêts de l'Europe, de ses savoir-faire et de ses salariés dans la mondialisation, pour mieux réguler le commerce, nous agissons pour augmenter les droits de douane sur les produits provenant de pays ne respectant pas les normes internationales en matière sociale, sanitaire ou environnementale.

Voilà une mesure bien timide et présentée bien timidement.

Elle signe, et il faut s'en réjouir, l'abandon formel par le PS du dogme du libre-échange. Mais, si ce parti avait une pensée cohérente en économie, ce n'est pas en point 6 mais bien dans le premier, à égalité avec la défiance, qu'il aurait fallu la présenter. Ceci constitue, une nouvelle fois, une incohérence dans l'articulation des priorités.

Si l'on parle de droits de douane, c'est que l'on reconnaît qu'il y a bien des élasticités prix et que ces dernières sont pertinentes. Ne rions pas, c'est une véritable révolution, un changement de paradigme, pour le PS. Mais si les élasticités prix sont effectivement pertinentes, alors la surévaluation du taux de change de l'Euro l'est aussi. Il faut donc reconnaître le coût que nous supportons avec cette surévaluation, probablement entre 2% et 2,5% de croissance perdue aujourd'hui (3). Et c'est là que tout se complique...

Notons, en attendant, que le projet précise trois facteurs que l'on veut corriger, les normes internationales en matière sociale, en matière sanitaire et environnementale.

La problématique est déjà fautive dans le second point. Si un produit ne satisfait pas aux normes sanitaires, il doit être interdit et non pas taxé. Un État se met en faute vis-à-vis de sa population s'il accepte sur son territoire des produits importés qui ne satisfont pas aux normes sanitaires. Cette évidence a échappé aux rédacteurs du projet du PS...

Si l'on prend le premier point, soit les normes internationales en matière sociale il faut savoir de quoi on parle. S'il s'agit de la question du travail forcé ou du travail des enfants (4), ici encore c'est à une interdiction de l'importation des produits qui recourent à ces procédés qu'il faut recourir, et non à de simples droits de douane. S'il s'agit de la question de la protection sociale, cette dernière ne peut être

abordée sans considérer l'écart de la productivité entre activités entre la France et un autre pays. Dit d'une autre manière, c'est au principe du coût salarial réel (le rapport entre la productivité standardisée et le salaire globale incluant l'ensemble des charges) qu'il faut se référer. Or, le coût salarial réel peut être très différent d'une activité à une autre au sein du même pays, comme j'en ai donné des exemples dans mon dernier livre (5). Il faudrait donc des droits de douane distincts suivant les branches d'activité et les pays, et visant à équilibrer le coût salarial réel. Mais, si c'est cela que les rédacteurs du projet du PS ont en tête, pourquoi ne pas le dire clairement ? Quelles sont donc ces pudeurs de vierges effarouchées sur la question du protectionnisme ? Ici encore, on peut craindre devant autant d'incohérence une tentative d'enfumage de l'électeur.

Le troisième point concerne les normes environnementales, dont il est beaucoup question aujourd'hui à partir de la fameuse taxe carbone prélevée à la frontière. Il s'agit d'égaliser le coût de production entre un pays ne respectant pas des règles et un pays qui accepte de s'y soumettre. C'est bien évidemment un point important. Mais, le problème du Protocole de Tokyo se pose. On sait que ce Protocole n'a été signé ni par la Chine ni par les Etats-Unis. Si cela veut dire que l'on va taxer les produits en provenance de ces deux pays (et de quelques autres) je souscris immédiatement à la proposition. Mais, j'ai néanmoins un doute connaissant le passé (et le passif) des négociations menées depuis Bruxelles. En cas de blocage de ces dites négociations, cela voudrait-il dire que le PS adopte l'idée de mesures protectionnistes unilatérale ? On a bien envi de dire « chiche » !

D'une manière générale, la protection des savoirs faire implique de poser simultanément la question des droits de douane et la question du taux de change. Il ne sert à rien de parler de l'une sans l'autre.

7- Pour réduire l'endettement de la France, nous affecterons à la réduction de la dette la moitié des marges financières que nous dégagerons.

Ce septième point est très révélateur.

D'une part, il présente l'endettement comme une contrainte, puisqu'il affirme l'objectif de réduire ce dernier. Mais nous ne savons pas s'il s'agit de réduire la dette brute ou le poids de la dette en pourcentage du PIB. Or, les deux propositions ne sont pas équivalentes.

Il y a longtemps Evsey Domar avait démontré que le poids de la dette par rapport au PIB d'un pays dépend en dynamique du taux de croissance de l'économie et du taux auquel cette dette est émise (6). Nous comprenons bien qu'un pays dont la dette atteint 142% au premier trimestre de 2011 comme la Grèce, même si elle bénéficie de taux d'intérêts très bas (3,5%), devrait pour stabiliser le poids de sa dette en pourcentage du PIB dégager, si elle ne fait pas de croissance et ne connaît pas d'inflation pour cette année, un excédent budgétaire de 4,97% ($142 \times 0,035$). Il faudrait que son économie connaisse une croissance nominale de 5% pour obtenir le même résultat avec un équilibre de son budget. Compte tenu d'un déficit qui aujourd'hui est de 9,5% du PIB, c'est une croissance nominale d'environ 15% qu'il lui faudrait connaître en 2011 pour stabiliser le poids de sa dette publique en pourcentage du PIB.

Si, réellement, l'endettement de la France est un problème, alors il faut raisonner sur la totalité des variables, y compris le taux d'inflation, et non pas seulement sur la dépense publique. Admettons que nous puissions retrouver une croissance réelle de 4% par an (soit 1,7% + 2,3% que nous retire la surévaluation de l'Euro). Avec un taux d'inflation de 2,3%, qui est aujourd'hui la moyenne de la zone Euro, nous atteignons une croissance nominale de 6,3%. Dans ce cas, nous pourrions nous permettre un déficit de -3,8% et stabiliser le poids de la dette publique en pourcentage du PIB. Admettons maintenant que le taux d'intérêt sur la dette publique soit ramené à 1% par la combinaison d'avances de la Banque Centrale au Trésor et de mesures obligeant les banques françaises à détenir des titres d'Etat. Le poids des intérêts tomberait à moins de 1% du PIB par an et nous pourrions nous permettre un déficit de -5,4% sans pour autant voir augmenter le poids de la dette en pourcentage du PIB.

Mais, d'autre part, ce point cache en réalité l'influence qu'exercent les politiques de la zone Euro sur la politique économique de la France. Pourquoi les 82,5% de notre dette (pour 2010) sont-ils plus dramatiques que les 79,5% de dette de l'Allemagne ? Cette question en appelle une autre ; pourquoi

avons-nous eu besoin de pratiquer depuis 2002 un déficit budgétaire important ? La réponse est ici fort simple : pour maintenir une croissance qui a été, de 2002 à 2008, supérieure à la croissance de l'Allemagne. C'est d'ailleurs de cette croissance que l'Allemagne a profité pour accroître massivement son excédent commercial par rapport à la France. Ainsi, la croissance française a créé des emplois outre-rhin.

Comment peut-on expliquer ce phénomène alors que, comme on l'a dit au point n°1, la compétitivité calculée de manière standardisée est en France supérieure à celle de l'Allemagne ? Ici encore, la réponse est hélas très simple. Parce que l'Allemagne a pratiqué l'équivalent d'une dévaluation en transférant massivement vers ses ménages une partie des charges payées auparavant par ses entreprises. Si nous avions fait de même, notre endettement n'aurait pas augmenté, mais l'Europe aurait connu une dépression depuis non pas 2008 mais dès 2003. Autrement dit, l'Allemagne n'a pu pratiquer cette politique que parce que les autres pays se refusaient à l'imiter. En fait, c'est ce que l'on appelle, de la part de l'Allemagne une politique de « cavalier solitaire », et elle montre que c'est bien de l'Allemagne que vient la pratique de non-coopération dans le cadre européen.

Cette question de la dette renvoie ainsi brutalement à tous les non-dits du projet du PS, et en particulier à l'insertion de la France dans la zone Euro. Il aurait été bien plus honnête et bien plus judicieux d'en parler avant. Ce septième point nous révèle que la politique du PS n'est pas libre. Elle accepte comme une contrainte la logique de l'Euro et des institutions européennes, et cette logique est parfaitement contradictoire avec les divers points de son projet.

C'est bien pourquoi on est en droit de penser que ce projet n'est nullement fait pour être appliqué. Sa fonction est de détourner l'attention d'une politique économique implicite qui elle sera révélée quand le candidat du PS sera élu (et s'il est élu), et dont on peut penser qu'elle ne sera guère différente de la politique désastreuse qui est menée aujourd'hui.

Le président George « W » Bush s'était fait élire sur le slogan du « conservatisme compassionnel ». Aujourd'hui, le PS nous propose de fait le social libéralisme compassionnel.

Jacques Sapir est Directeur d'études à l'EHESS (Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales)

(1) D. Rodrik et A. Subramanian, « *Why Did Financial Globalization Disappoint ?* », Harvard University, Mimeo, mars 2008.

(2) Sur la situation démographique en Allemagne, *Federal Statistic Office, Germany's Population by 2060 – Results of the 12th coordinated population projection, FSO, Division VI A Demographic Modelling*, Wiesbaden, 2009 ; R. Hettlage, « *Démographie et nouvelle politique familiale en Allemagne* », Note du CERFA n°37, IFRI et CERFA, octobre 2006.

(3) F. Cachia, « *Les effets de l'appréciation de l'Euro sur l'économie française* », in Note de Synthèse de l'INSEE, INSEE, Paris, 20 juin 2008. Voir aussi l'article prémonitoire de S. Federbusch, « *La surévaluation de la monnaie unique coûte cher à la croissance* » in *Libération*, rubrique "Rebonds", 26 avril 2006.

(4) Encore que sur ce point, le travail des enfants s'il est limité, ne concerne que les adolescents, et ne se fait pas au détriment de leur droit à l'instruction, peut être toléré dans le cas des pays les plus pauvres. Le travail est aussi un moyen de socialisation.

(5) J. Sapir, *La Démondialisation*, Paris, Le Seuil, 2011.

(6) E.D. Domar, « *The 'Burden of the Debt' and the National Income* », in *American Economic Review*, décembre 1944, pp ; 798-828.